

## Dioxine à Lausanne



La Ferme Aeby, avenue Victor-Ruffy à Lausanne, est le premier site où une concentration excessive de dioxine a été mesurée.

# Les sols pollués inquiètent les parlementaires

**Au Grand Conseil vaudois et au Conseil communal de Lausanne, des élus veulent plus d'informations et des actions rapides.**

Jérôme Cachin

La découverte de dioxine dans plusieurs terrains lausannois fréquentés par des enfants fait réagir les élus. Rendue publique mercredi passé par la Ville et le Canton, cette pollution n'a pas été oubliée durant le week-end de Pentecôte. Au Grand Conseil vaudois et au Conseil communal de Lausanne, tous deux en réunion ce mardi 25 mai, des interventions sont d'ores et déjà déposées.

Le Canton doit agir, insiste la députée socialiste lausannoise Claire Attinger Doepper au Grand Conseil. Elle dépose un postulat qui demande au gouvernement de «mettre en place rapidement une méthodologie» et de «développer et communiquer un plan

d'assainissement des sols avec des mesures et moyens».

## Mesures systématiques

Il s'agirait d'un «plan de mesures systématiques pour éviter le risque de contamination de la population, [...] identifier les terrains infectés, les décontaminer pour les réaffecter».

Claire Attinger Doepper s'appuie sur une réponse donnée par le Conseil d'État à son interpellation sur la contamination des sols par le plomb et les risques pour les enfants: «Une région pilote, en 2021» devait permettre d'élaborer une méthodologie pour détecter la présence de plomb dans les sols malgré le coût élevé des analyses. Claire Attinger en attend autant pour la dioxine, mais en plus rapide.

Le Vert libéral Blaise Vionnet se dit quant à lui «surpris» par la communication des autorités cantonales. «Pas moins de 18 sites dépassent la valeur limite de 100 nanogrammes de dioxines par kilo, mais le gouvernement ne dit pas dans quelle ampleur cette limite est dépassée», remarque-t-il.

Le député du Gros-de-Vaud, médecin et membre de l'organi-

sation Médecins pour l'environnement, souligne: «Les conséquences sont différentes pour la santé s'il s'agit d'une valeur de 150 ou de 1000. Il ne faut pas laisser la population dans le flou. Les gens ont le droit d'avoir des informations plus précises.»

«Il ne faut pas laisser la population dans le flou. Les gens ont le droit d'avoir des informations plus précises.»

Blaise Vionnet, député Vert libéral

Il déposera une question orale mardi prochain et devrait en obtenir la réponse le mardi suivant, de la part de la cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité, Béatrice Métraux.

Enfin, les Verts lausannois se fendent d'une copieuse interpellation urgente. «J'ai reçu beau-

coup de questions de personnes touchées de près ou de loin par cette découverte de pollution», justifie Benjamin Rudaz, coprésident des Verts lausannois.

## Beaucoup d'attentes

«Une communication officielle comme celle qui a eu lieu mercredi génère beaucoup d'attentes et il faut aussi parler de ce qu'on ne sait pas encore, poursuit-il. Cette pollution a ceci de particulier qu'elle a été longue et diffuse et qu'elle concerne une zone au plein centre de la ville.»

Natacha Litzistorf, municipale chargée du dossier et membre des Verts, devait y répondre mardi en fin de soirée.

Le texte de Benjamin Rudaz ne comprend pas moins de 14 points d'interrogation. Il demande par exemple si les autorités sont certaines que l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon est la seule cause de la pollution. Il attend aussi des comparaisons avec d'éventuels autres cas en Suisse.

D'autres questions portent sur l'éventuelle migration de la dioxine dans le sol, l'assainissement et ses coûts.

# L'Hôpital Riviera-Chablais a redressé la barre en 2020

## Rennaz

**Après les ennuis financiers de 2019, l'établissement a respecté son budget l'an dernier, malgré le Covid.**

La première année de pleine exploitation de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC), marquée par la pandémie, a démontré la capacité du centre de Rennaz à remplir sa mission de service public, a écrit l'établissement valdo-valaisan mardi à l'occasion de la parution de son rapport d'activité 2020.

Malgré les deux vagues de contamination et les restrictions sévères, l'HRC a traité plus de 75'000 patients en 2020, soit plus d'un tiers de la population des deux régions qu'il dessert. Le nombre de visites totales de patients a atteint plus d'un demi-million (563'000). Au cours de l'exercice, l'établissement a réalisé environ 13'600 tests de dépistage du Covid-19. Rennaz a dénombré près de 900 hospitalisations présentant un diagnostic positif au Covid-19, dont 200 passages en soins critiques, précise le communiqué.

Après un exercice 2019 difficile (déménagement à Rennaz retardé, déficit d'exploitation important et audits sur les finances et la gouvernance), l'HRC a respecté son budget. Il présente un résultat des comptes consolidés avec la Pharmacie des hôpitaux de l'Est lémanique conforme aux attentes, soit un déficit de 15 millions de francs.

Ce résultat est atteint grâce à des mesures de compensations exceptionnelles de 24 millions des cantons de Vaud et du Valais. Elles ont été versées, comme dans les autres hôpitaux, pour compenser la perte d'activité liée au Covid-19.

## Réseau d'eau

**Bussigny confie son or bleu à Lausanne**

Bussigny a signé une concession pour son réseau et son alimentation en eau potable avec le Service de l'eau de la Ville de Lausanne. La reprise de l'entier du réseau sera effective dès 2022, sous réserve de l'acceptation par le Conseil communal de Lausanne. Cette délégation porte sur l'ensemble du territoire de Bussigny, soit un réseau de conduites de 39,8 kilomètres. **ATS**

À cela s'ajoutent 2,9 millions pour le renfort en ressources humaines et en matériel, et un complément de recettes d'investissement pour 300'000 francs. Le soutien total des cantons s'élève ainsi à 27,2 millions.

Le déficit 2020 s'explique par trois facteurs principaux: une période de latence causée par le déménagement à pesé davantage que prévu sur le niveau d'activité lors des deux premiers mois de l'année. Avec notamment le report des interventions électives chirurgicales et les délais de mise en route des nouvelles installations.

L'activité a fortement été impactée par la pandémie, lors de la première vague (de mi-mars à mai) et de la deuxième (d'octobre à décembre). En raison de la fermeture du bloc opératoire, les interventions électives chirurgicales ont été reportées. L'activité ambulatoire lors de la première vague a été stoppée, sauf pour les urgences. Enfin, le semi-confinement général au printemps et en automne a entraîné une diminution significative des visites.

Dans le détail, le nombre d'hospitalisations en soins aigus a diminué de 10% par rapport à 2019. Il se situe 14% en dessous des objectifs budgétaires 2020. L'activité de réadaptation a augmenté de 13% par rapport à 2019, mais elle reste 9% en dessous des objectifs budgétaires.

L'activité ambulatoire est en dessous de 15 millions de francs par rapport aux prévisions et a diminué de 7,7 millions par rapport à 2019. En conséquence, les produits d'exploitation ont diminué de 6%, soit de 16,1 millions par rapport à l'année précédente, déjà lourdement impactée par le déménagement. **ATS**

## Ouchy

**Appel à témoins après une bagarre**

Un homme a été blessé par un objet tranchant lors d'une bagarre à Ouchy vendredi soir vers 21 h 45, a annoncé la police de Lausanne. La victime a été prise en charge par une ambulance, mais sa vie n'est pas en danger. Une enquête est ouverte. La police a lancé un appel à témoins auprès des personnes ayant assisté à la scène ou l'ayant filmée. Tout renseignement bienvenu au 021 333 54 54. **ATS**

PUBLICITÉ

Le Programme Bâtiments

énergie vaud

Préparons l'avenir

Pensons à la rénovation énergétique!

Le Programme Bâtiments et le Canton de Vaud soutiennent financièrement les assainissements énergétiques. Profitez des subventions dès maintenant.

leprogrammebatiments.ch  
vd.ch/subventions-energie

canton de vaud

# Il y a eu 5000 nouveaux chômeurs liés à la pandémie entre mars et avril 2020

## Emploi

**La hausse spectaculaire du chômage aurait été encore plus importante si les entreprises n'avaient pas pu recourir au chômage partiel.**

La virulence de la pandémie de coronavirus en 2020 et la baisse de l'activité économique qui a suivi ont entraîné dans leur sillage la montée du chômage, a relevé Statistique Vaud mardi dans un communiqué. Le taux de chômage annuel de 4,5% (+1,1 point de pourcentage par rapport à 2019), est le plus haut mesuré dans le canton depuis 2016, lorsqu'il atteignait 4,7%, lors de la crise du franc fort.

La montée du chômage a été forte et soudaine. L'essentiel de la hausse a eu lieu en mars (+20%)

et avril (+11%), soit 5042 chômeurs supplémentaires enregistrés auprès des Offices régionaux de placement. Entre février et avril 2020, près de 40% de la hausse se concentre dans quatre branches d'activité: la construction (14%), l'hôtellerie et la restauration (14%), le commerce de détail (7%) et l'enseignement privé (5%).

Bien que spectaculaire, la poussée du chômage aurait pu être beaucoup plus forte si les entreprises n'avaient pas pu recourir au chômage partiel. À partir de mars 2020, le nombre de travailleurs autorisés à bénéficier d'une réduction de l'horaire de travail (RHT) a en effet littéralement explosé. Les 157'000 travailleurs concernés par le chômage partiel entre mars et août représentent plus du tiers du total des emplois vaudois.

Sur l'ensemble du pays, les caisses de chômage ont versé au total environ onze milliards de

francs aux entreprises à titre de chômage partiel au cours de la première année de pandémie. C'est ce qu'a révélé le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) sur les ondes de la radio SRF mardi. Environ un cinquième de l'argent est allé au secteur de la restauration: les restaurants, cafés et bars ont reçu plus de deux milliards de francs pour leurs employés. Les entreprises ont également touché plus de deux milliards de francs, a précisé le SECO à Keystone-ATS. Les producteurs de boissons, par exemple, proche du secteur de la restauration, ont été parmi les plus durement touchés par le chômage partiel.

Malgré les incertitudes qui demeurent, les perspectives économiques pour l'année 2021 sont positives. La diffusion des vaccins à large échelle devrait en effet permettre d'endiguer les futures vagues épidémiques. **ATS**

PUBLICITÉ

Adèle Thorens, conseillère aux États Les Verts

«L'initiative offre un délai d'application de huit ans. Cette période d'adaptation, ainsi que des soutiens publics forts, efficaces et ciblés, permettront aux exploitations agricoles de réaliser la transition.»

Initiative pour une eau potable propre **OUI**

Association Une eau propre pour tous  
Deleweg 8 | 4537 Wiedlisbach  
initiative-eau-potable-propre.ch